

**Patrick HETZEL**

Paris, le 28 juin 2023

Député du Bas-Rhin  
Membre de la Commission des Finances,  
de l'Economie générale et du Contrôle budgétaire

*Signale*

Monsieur Philippe WAHL  
Groupe La Poste  
36 Boulevard de Vaugirard  
75015 PARIS

PH/FLC/1106.23



Monsieur le Président Directeur Général,

Nous souhaiterions attirer votre attention sur les préoccupations exprimées par plusieurs associations de patients du fait de la suppression des lettres prioritaires de La Poste.

En effet, cette décision, mise en place en début d'année, ralentit la transmission des échantillons sanguins prélevés sur les nouveau-nés et retarde certains diagnostics nécessitant une action rapide.

En cas de nécessité de dépistage néonatal, il est prélevé, au deuxième ou au troisième jour de l'enfant, quelques gouttes de sang recueillies sur un papier buvard. Il est ensuite placé dans une enveloppe, puis acheminé, le plus souvent par courrier postal, vers le Centre régional du dépistage néonatal (CRDN). Jusqu'à présent, les CRDN et les maternités avaient un contrat avec La Poste, qui permettait d'acheminer en vingt-quatre heures les papiers buvards depuis les maternités jusqu'aux centres d'analyse régionaux. Depuis quelques mois, La Poste a annoncé la suppression de cette offre.

Des négociations ont été entreprises pour trouver une solution de remplacement mais elles sont à ce jour au point mort. Les dispositifs que vous proposez sont beaucoup plus coûteux et peu opérationnels. La solution « sur mesure » passant par la filière Chronopost multiplierait le coût du transport par sept ! Un montant auquel il faudrait encore ajouter le prix des enveloppes carton et le temps humain nécessaire aux CRDN pour coller des étiquettes sur des centaines de milliers d'enveloppes qui jusque-là étaient pré-imprimées...

Avec le système tel qu'il existe actuellement, l'acheminement des buvards se fait au mieux en quarante-huit heures et une augmentation très significative des buvards acheminés en plus de quatre jours a été observée dans plusieurs régions. Cette situation est très grave, si les tests ne sont pas traités rapidement, cela peut mettre des enfants en danger mortel.

en France et plus de 30.000 enfants ont eu la vie sauve ou bien ont pu éviter un handicap lourd, grâce à une prise en charge rapide.

Au vu de ces éléments, nous voudrions savoir ce que vous envisagez pour trouver dans les meilleurs délais une solution de remplacement.

Vous remerciant par avance, nous vous prions de croire, Monsieur le Président Directeur Général, en l'assurance de notre respectueuse considération.

*Bien à vous,*

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'R' followed by a long horizontal stroke.

Liste des députés cosignataires :

Patrick HETZEL

Thibault BAZIN

Valérie BAZIN-MALGRAS

Jean-Yves BONY

Jean-Luc BOURGEOUX

Xavier BRETON

Josiane CORNELOUP

Marie-Christine DALLOZ

Vincent DESCOEUR

Fabien DI FILIPPO

Julien DIVE

Francis DUBOIS

Nicolas FORISSIER

Annie GENEVARD

Philippe GOSSELIN

Michel HERBILLON

Mansour KAMARDINE

Marc LE FUR

Véronique LOUWAGIE

Alexandra MARTIN

Frédérique MEUNIER

Christelle PETEX-LEVET

Nicolas RAY

Nathalie SERRE

Michèle TABAROT

Isabelle VALENTIN

Pierre VATIN

Alexandre VINCENDET